

## **Enquete publique sur la modification du pos de canaveilles-llar 25.05.2010**

La modification du POS porte sur la création envisagée d'une centrale hydro-électrique et installations connexes.

Cet établissement s'installera sur le cours du canal de LLAR à CANAVEILLES dont le débit est de 150 l/s au départ. Il nécessitera le cuvelage du canal sur toute sa longueur.

L'importance de l'ouvrage est de nature à changer les données économiques et environnementales de la commune – qui est une petite commune de 30 habitants permanents environ.

L'atteinte à l'environnement est à examiner par rapport à la nécessité de rendre étanche le canal sur 14 km. La solution de pose de tuyauterie est envisagée. Cela constituera une atteinte à la qualité des milieux traversés par le canal et qui bénéficient des infiltrations d'eau. Cela conduira à la perte biologique, à l'atteinte au paysage et aux risques d'incendie. Le risque d'avalanche au-dessus de Fontpédrouse n'est pas non plus à négliger puisque des arbres ont été plantés, entre les deux guerres, pour la stabilisation des terrains.

Le patrimoine historique du canal est tout aussi mis en cause par l'inesthétique cuvelage en PVC ou autre matériau.

La procédure de la révision du POS aurait être conduite selon une révision car le projet porte atteinte à l'économie générale et comporte de graves risques de nuisances (voir l'article L.123.13 du code de l'urbanisme);

En conséquence notre Fédération donne un AVIS DEFAVORABLE à cette première modification du POS de CANAVEILLES-LLAR.

